

**FLASH INFOS DU 27/09/2022**

Bonjour,

Attention des appels de démarchage ont été recensés sur la commune concernant la vérification hydrométrique et diagnostics énergétiques de vos maisons. Pour rappel cette démarche n'est pas officielle du tout et vous n'avez aucune obligation d'ouvrir votre porte.

Le secrétariat